



RETOUR EN VILLE DE LA COURSE CYCLISTE

5 MUNICIPALITÉ

En lien direct avec la justice



6 RECENSEMENT

Tous les foyers du Coteau, seront consultés avant le 19 février

11 ÉCONOMIE

Le Domaine de la peinture investit dans une imprimante grand format



12 SPORT

Nocturne cycliste au Coteau cet été



16 ASSOCIATION

Devenez secouriste

Suivez-nous sur internet



FÉVRIER 2022

Mensuel d'information édité par la Ville du Coteau, Parc Antoine Bécot, CS 80093 - 42125 LE COTEAU CEDEX
Tél : 04 77 67 05 11

Rédaction et publicité :

communication@mairie-lecoteau.fr
www.mairie-lecoteau.fr

Directrice de publication :

Sandra Creuzet

Chef de rédaction et photos

(sauf avis contraire) : Jean-Marc Poux

Réalisation : Xtreme Com - Civens

Impression : Valmy - Le Coteau

Distribution : Ville du Coteau

ISSN : 2729-1138 (en ligne)

ISSN : 2739-4662 (imprimé)



ÉCONOMIES • 235 669 €

PROJETS

Depuis bientôt 2 ans, le service chargé des achats à la mairie a pour mission de réaliser des économies en négociant avec les fournisseurs sur l'ensemble des prestations. Au 15 janvier 2022, le montant ainsi économisé s'élevait à 235 669 €. C'est tout autant que la Ville peut réinvestir dans le cadre de vie des Costellois notamment en matière de voirie. Vous pouvez suivre la progression du compteur chaque semaine sur www.mairie-lecoteau.fr



ÉCLAIRAGE •

LUMIÈRE SUR 2022

Le plan annuel visant le renouvellement de l'éclairage public a été adopté. Cette année, les boulevards des Étines et Charles Gallet, le Jardin des Balmes, la rue Jules Massenet, la rue des Écoles et la rue Marcel Pagnol passeront à l'éclairage LED. Le montant de l'opération est estimé à 126 000 € dont 8 % sont pris en charge par le Syndicat intercommunal d'énergies de la Loire, dans le cadre du schéma d'aménagement lumière de 2015.

FLEURISSEMENT •

PALMARÈS DÉPARTEMENTAL

Parmi les Costellois qui ont participé au concours Fleurir Le Coteau l'été dernier, deux d'entre eux vont être distingués au niveau départemental. Il s'agit de Céline Fenouillet du quartier Centre et de Josiane Bénétière du quartier Balmes-Pincourt. Félicitations ! Les vainqueurs du concours communal seront connus d'ici le mois de juin, au moment du lancement de *Fleurir Le Coteau 2022*.



ÉLECTIONS •

MESSAGE IMPORTANT !



Cette année, deux élections ont lieu en France : les présidentielles (10 et 24 avril) et législatives (12 et 19 juin). Vous recevrez bientôt une nouvelle carte d'électeur.

Celle-ci mentionnera toujours votre bureau d'appartenance (1- Hôtel de Ville, 2- La Roseraie, 3- Centre socioculturel, 4- Les Étines 5-Les Plaines). Mais attention elle indiquera aussi pour tous les Costellois la Halle Coubertin comme lieu de vote unique. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au mercredi 2 mars pour le faire en ligne (www.service-public.fr) et jusqu'au vendredi 4 mars pour effectuer la démarche en mairie.

AGENDA

Vendredi 4 février COURTS MÉTRAGES



20h30 - Espace des Marronniers
Chaque année, l'association Création, présente les productions de ses membres. Au programme,

10 films parmi lesquels des fictions et des documentaires. Certains ont été primés comme « La fille du déménageur » de Jean-Paul Gauthier ou « J'ai une idée », tourné avec le collège Les Étines. Entrée libre

Vendredi 18 février SPECTACLE JEUNE PUBLIC Mots pour Mômes

14h30 et 18h - Espace des Marronniers
Spectacle musical proposé dans le cadre du Chouet'Festival de Roannais Agglomération. Le duo La Fée Mandoline met la langue française à l'honneur. Le tout sur des rythmes rock et des mélodies pétillantes.
Tarif : 6 € - www.lacure.fr

Jeudi 10 février THÉÂTRE Le Porteur d'histoire

19h30 - Espace des Marronniers

Samedi 19 février CONCERT POUR EDEN ET ABEL

20h - Espace des Marronniers
Spectacle avec de nombreux artistes roannais, Henri Giraud, Les Concerts Roannais, Côté Cour, BGS, Les Paridindes...au profit des enfants costellois Eden et Abel touchés par le syndrome de Sanfilippo (lire les Échos de janvier 2022)
Tarif : 10 € (don supérieur possible)

Réservation par mail : galaAbelEden@gmail.com



Dans le cadre de la saison culturelle, l'association Cost'Art présente *Le Porteur d'histoire*, la première pièce d'Alexis Michalik. « On y parle de livres, du pouvoir, de l'Algérie, de la grande et de la petite Histoire », raconte l'auteur.
À partir de 20 € - Billetterie en ligne et 1^{er}, 3^e samedi du mois à l'Espace des Marronniers

Du 11 au 13 mars

THÉÂTRE

Vous êtes ici chez vous
20h45 et le dimanche à 14h45
Espace des Marronniers
Le club des Plaines présente « Vous êtes ici chez vous », une comédie drôle et dynamique d'Yvon Tabouret. « *La vie d'un couple bien tranquille soudain troublée par le retour à la maison de leurs deux enfants* ».
06 13 25 46 37
theatre@lecoteau-lesplaines.com

Samedi 19 mars

DANSE HIP-HOP

Des-unis

20h00 - Espace des Marronniers
La compagnie de danse Bakhus présente Des-unis, une création où cinq danseurs s'expriment par le corps en mêlant hip-hop et breakdance.

À partir de 15 euros - Billetterie en ligne et 1^{er}, 3^e samedi du mois à l'Espace des Marronniers



En raison du contexte sanitaire, suivez l'évolution de l'agenda sur mairie-lecoteau.fr à la page Sorties.



JUSTICE •

UN PARTENARIAT INÉDIT

La Ville du Coteau innove et va participer à un chantier permettant à des personnes en fin de peine de s'inscrire dans un parcours d'insertion. L'annonce a été faite en janvier au centre de détention de Roanne.



VISITE. Élus et services municipaux ont visité le centre pénitentiaire de Roanne

L'administration pénitentiaire n'est plus fermée comme elle a pu l'être à une époque. Pour preuve, elle a accueilli le maire Sandra Creuzet, des élus costellois et les services de la Ville, aux côtés du procureur de la République Abdelkrim Grini. « L'idée de vous recevoir, c'est de montrer comment on fonctionne et quels sont nos atouts », explique la directrice Célia Pouget. L'établissement qu'elle dirige depuis 2019 compte 560 détenus dont 90 femmes. Si certains viennent de toute la France, c'est parce que le centre de Roanne jouit d'une bonne réputation en matière de formation et de possibilités d'emploi.

Dans ce contexte, la Ville du Coteau a choisi de s'inscrire dans un partenariat gagnant-gagnant. « J'es-

saie de mettre en place des actions pour embellir la ville mais je n'ai pas forcément la possibilité de recruter à tout-va », concède Sandra Creuzet. Ce dispositif permettra à des gens qui terminent leur peine de déployer à l'extérieur des compétences acquises pendant la détention. D'ici l'été, deux à trois missions de quelques heures non rémunérées seront proposées au sein des pôles municipaux, Technique et Environnement. Les personnes seront affectées à des travaux de peinture, de désherbage et de remise en état du mobilier urbain.

Abdelkrim Grini qui multiplie les initiatives sur le terrain dans le domaine de la prévention fait partie des instigateurs de ce partenariat, selon lui unique en France avec une mairie. « Un projet pertinent et ambitieux qui touche

à l'essentiel, c'est-à-dire à l'humain », appuie-t-il. À ne pas confondre avec les TIG, les travaux d'intérêt général. Le procureur se pose ici comme garant de la sécurité et de l'ordre public. Les profils seront triés sur le volet. « Jamais, je ne prendrai une permission de sortir qui fasse courir un risque à la population », assure-t-il.

C'est à lui que revient en effet la décision finale après avis de l'instance judiciaire et du SPIP^(*), le service chargé du suivi des détenus. Pour son directeur dans la Loire, Philippe Arhan, « la mobilisation des élus du Coteau est une chance, car la détention dans une vie doit rester une parenthèse ». Chaque année à Roanne, 2 500 permissions de sortir sont examinées, la moitié sont accordées.

(*) Service pénitentiaire d'insertion et de probation

SÉCURITÉ : LE PROTOCOLE DE TRANSACTION DU MAIRE



Le maire Sandra Creuzet et le procureur de la République de Roanne, Abdelkrim Grini, ont officialisé en début d'année le protocole de transaction du maire. Ce dispositif permettra de faire payer les auteurs d'infractions en matière de dégradations et d'outrages au préjudice de la Ville. Le protocole de transaction, c'est la possibilité de mener à bien et plus rapidement le processus de réparation, soit financière, soit par un travail d'intérêt général.

Au Coteau, ce sera bientôt le cas pour un automobiliste qui a endommagé un bien public près de la gare avant Noël et qui a été identifié très vite grâce aux caméras de vidéoprotection.

« Ce dispositif assoit l'autorité du maire et des adjoints dans leur rôle d'officier de police judiciaire », a souligné le représentant du parquet.

Pour le maire, c'est également un moyen de limiter la dépense publique face aux dégradations commises.



SIGNATURE.

Le procureur de la République Abdelkrim Grini et le maire Sandra Creuzet

L'ÉMOTION DU PROCUREUR

En octobre 2020, le procureur de la République Abdelkrim Grini avec le maire Sandra Creuzet était allé sur le terrain à la rencontre des jeunes du quartier des Étines pour échanger.

À la suite de ce déplacement, il a tenu parole en les recevant au tribunal judiciaire. La visite a eu lieu en fin d'année dernière. Six jeunes filles et quatre garçons de 10 à 14 ans encadrés par des anima-

teurs du centre social ont découvert le fonctionnement de l'institution, la salle d'audience, mais également les geôles du tribunal.

Le mois dernier, le représentant du ministère public lors de son passage au Coteau s'est laissé aller à la confiance : « L'une de mes fiertés depuis que je suis arrivé à Roanne, c'est d'avoir reçu les petits jeunes des Étines. Non seulement ça m'a fait plaisir, mais ça m'a sincèrement touché. La justice pénale, c'est aussi cela, c'est pas seulement matraquer des gens. Sur le groupe, si on peut éviter qu'un seul dérape, c'est déjà ça de gagner. C'est comme cela que je vois ma fonction. »



TRIBUNAL. Le procureur explique aux jeunes les rouages de la salle d'audience

RECENSEMENT PAR INTERNET

Au Coteau, le recensement de la population a lieu tous les 5 ans. Celui de 2021 ayant été reporté à cause de la crise sanitaire, il se déroule actuellement jusqu'au 19 février 2022. Tous les foyers sont concernés.



AGENTS RECENSEURS. Groupe 1.

Vous avez jusqu'au 19 février 2022 pour vous recenser en remplissant le questionnaire sur www.recensement-et-moi.fr

Le recensement est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et dans chaque commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes et pour comprendre l'évolution démographique du territoire. Si aujourd'hui le recensement se fait principalement en ligne, une quinzaine d'agents recenseurs ont tout de même été recrutés. Une lettre contenant vos codes de connexion a soit été déposée dans votre boîte aux lettres, soit remise en main propre.

Si vous êtes dans l'impossibilité de répondre en ligne, l'agent recenseur remet un questionnaire papier qu'il vient ensuite récupérer lors d'un rendez-vous. Dans tous les cas, vos réponses sont confidentielles

ÉCHO +

Le recensement est gratuit. Chaque agent est muni d'une carte officielle. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 04 77 67 05 11



AGENTS RECENSEURS. Groupe 2

(Les agents ont retiré leur masque le temps de la photo).

POPULATION : 7 059 COSTELLOIS

Au 1^{er} janvier 2022, les chiffres de l'Insee, l'institut national de la statistique ont parlé. Nous étions au 1^{er} janvier 2019 exactement 7 059 costellois.



Après avoir fléchi fortement dès 1975 - la ville affichait à l'époque 8 488 habitants - le chiffre de la population a commencé à repartir à la hausse en 2014. Cette année-là, Le Coteau comptait 6 970 habitants. La barre des 7 000 est franchi un an plus tard en 2015. Les derniers chiffres publiés pour le compte du millésime 2019 font état de 7 059 habitants^(*). Sur les 6 dernières années de référence (2013 à 2019), l'Insee constate que le Coteau a gagné 99 habitants et que sur 2018/2019, la progression se stabilise.

Dans un an il faudra donc regarder avec attention la nouvelle orientation. Plusieurs projets immobiliers vont voir le jour, à commencer par un nouveau lotissement aux Plaines. D'autres, seront présentés bientôt notamment dans ce qui sera le futur parc Bécot, une fois le centre nautique déconstruit.

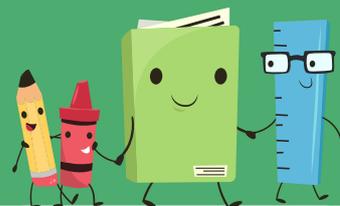
(*) Population légale totale incluant les populations dites municipales et comptées à part.

PREMIÈRE INSCRIPTION SCOLAIRE

Si votre enfant est né en 2019, la rentrée de septembre 2022 dans les écoles du Coteau se prépare dès aujourd'hui.

Contactez les directeurs d'école :

- École maternelle du Centre :
04 77 72 77 05
ce.0420221m@ac-lyon.fr
- Groupe scolaire Charles-Gallet :
04 77 72 79 17
ce.0422240g@ac-lyon.fr
(jeudi et vendredi)



LE MAIRE RÉPOND AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE SAINT-MARC



Le jour de la rentrée de janvier, le maire Sandra Creuzet a participé à un temps d'échange avec des élèves de l'école privée Saint-Marc. Cette rencontre avait été proposée par Anne Dépierre, professeure de la classe des 9-10 ans pour permettre aux enfants de mieux imaginer la fonction de maire.

Pendant une heure, Sandra Creuzet a répondu aux questions préparées par les élèves. Les enfants se sont montrés particulièrement intéressés par le sujet de la police municipale et du rôle d'officier de police judiciaire qu'incarne aussi la première magistrate dans la ville.

RENGONTRÉ. Le maire devant les 9-10 ans de Saint-Marc

REPAS LIVRÉS POUR TOUS LES COSTELLOIS

Le portage de repas à domicile est un service proposé par la municipalité et son CCAS depuis 1994. Réservé pendant longtemps à des personnes sous contraintes médicales, il est possible aujourd'hui de se faire livrer quelque soit son état à condition de résider au Coteau.

La cuisine centrale municipale, c'est aujourd'hui près de 100 000 repas par an. Le service fabrique pour la restauration scolaire, pour les structures du Département que sont aujourd'hui la résidence autonomie et l'Ehpad du Parc, mais aussi pour le portage à domicile. Si auparavant il fallait justifier de son état de santé, de son âge ou d'un handicap, la cuisine centrale livre aujourd'hui chez monsieur et madame Tout-le-Monde. Les repas sont proposés en liaison froide sept jours sur sept et portés à domicile du lundi au vendredi. Il ne reste plus qu'à faire réchauffer son plat. Quant à la provenance des produits, elle est locale et costelloise. Pour ceux qui souhaitent décou-



CUISINE. « Tous les produits sont frais et fabriqués dans la cuisine centrale » (Christophe Lamure)

vrir la livraison de repas à domicile, l'inscription est simple. Il suffit de s'inscrire en ligne sur le site internet de la Ville ou de joindre par téléphone la cuisine centrale. Le prix du repas est de 9,90 €. Les menus sont établis au mois et chaque plateau se compose d'une entrée, d'un plat, d'un laitage ou fromage, du pain, et pour le soir d'un potage et d'un fromage. En complément, une aide du CCAS comprise entre 0,50 et 2,50 € peut être accordée, sous conditions de revenus.

ÉCHO +

Inscription et renseignement sur www.mairie-lecoteau.fr et par téléphone au 04 77 68 19 13



« PARCE QUE C'EST TRÈS BON »

Ginette vit dans le centre-ville du Coteau et depuis bientôt un an, elle a pris l'habitude de faire livrer ses repas. Ce jour-là, Laurent l'agent municipal, lui apporte de la macédoine de légumes ainsi qu'un poisson à la bordelaise accompagné de spaghettis, le tout conditionné sous barquettes. « C'est une amie qui m'a fait découvrir le service. J'ai pu goûter et c'est parce que c'est vraiment très bon que je me suis décidée », atteste cette habitante costelloise.

LIVRAISON. Laurent Dessertine livre chez Ginette

CIMETIÈRES •

TROIS FONTAINES

Moins d'un an après avoir sécurisé le cheminement piéton qui mène au cimetière route de Perreux, la municipalité a installé trois bornes-fontaines.

À l'entrée du cimetière, un plan indique où sont situés les nouveaux a pareils. « Pour les familles qui viennent entretenir les tombes, il n'existait jusque-là que des points d'eau à l'entrée », explique Jean-Luc Mardeuil, le premier adjoint délégué à la voirie.

Le montant de l'opération avoisine les 19 000 euros, car il a fallu réaliser d'importants travaux de drainage, d'évacuation et de terrassement.



COLLÈGE •

PERSPECTIVES D'AVENIR

Clotilde Robin, vice-présidente en charge de la délégation Éducation-Collège visite en ce moment les établissements dont elle a la responsabilité, afin de se donner une vision globale et définir une feuille de route pour les prochaines années. Récemment, le maire Sandra Creuzet a accompagné Clotilde Robin au collège Les Étines. La Ville veut à terme investir dans le quartier 7 M€ : entrée de ville, parking, aménagement du boulevard et rénovation du complexe sportif. Le maire a insisté pour qu'un travail de réflexion s'engage avec le Département à propos du collège construit en 1969.



VISITES DU MAIRE •

AUTOUR DE LA GALETTE

Les visites du maire chez les habitants se poursuivent. En janvier, Daniel et Renée Patard du quartier des Plaines ont reçu Sandra Creuzet, accompagnée du premier adjoint Jean-Luc Mardeuil et des représentants du conseil de quartier, Isabelle Valcourt et Yves Dumont. Après avoir évoqué une question de voirie, tout le monde s'est retrouvé au tour de la galette des rois. Le maire s'est vu offrir une plaque de muselet de cidre, originale, car le couple est collectionneur, plus exactement placomusophile.

COLLÈGE (SUITE)

DES NICHOURS INSTALLÉS



Dernièrement, des nichours fabriqués par des élèves ont été mis en place dans le collège. Cette action vise à sensibiliser les jeunes sur l'impact de l'homme en matière d'environnement. De leur côté, les services de la Ville

autour de leur adjoint à l'Environnement Thierry Collet ont construit trois nichours supplémentaires, pour chauve-souris, grimpereau et pic-vert. Ce projet était porté par Frédéric Depalle, professeur de Sciences de la vie et de la terre.



Si vous souhaitez vous aussi rencontrer le maire pour un témoignage ou des questions, vous pouvez joindre son Cabinet : jmpoux@mairie-lecoteau.fr
04 77 68 87 70

NOUVEAU SITE WEB POUR LA VILLE



CONNECTÉS. Olivier Talon, Sandra Creuzet, Jean-Marc Poux

L'une des bonnes nouvelles de cette année, c'est la mise en ligne du nouveau site internet mairie-lecoteau.fr. Un projet mené avec l'agence de communication roannaise OZ media.

Après avoir lancé en 2020 le mensuel *Les échos du Coteau*, mis en place les conseils municipaux en direct et installé des écrans LED en ville, le site internet de la mairie fait peau neuve. L'ancien datait de 2008 et n'était plus adapté à la communication de l'équipe municipale en place. « *En moyenne nous produisons au moins une information par jour* », souligne Jean-Marc Poux, chargé de communication de la Ville et collaborateur du maire.

Sur le nouveau site, l'information apparaît au premier plan et toute la partie institutionnelle que l'on connaissait auparavant –

Services municipaux, délibérations, urbanisme... est à retrouver via le menu.

Des accès directs à la saison culturelle, à l'agenda des sorties et pour chaque grande thématique, à la sécurité, à l'environnement... ont été placés sur la page d'accueil. « *Pour nous, il était important d'offrir à l'utilisateur un accès hyper rapide à l'information* », résume le maire Sandra Creuzet.

Enfin, un lien «Contact» toujours situé sur l'accueil, permet de joindre directement le service municipal demandé.

Ce travail de refonte a été confié il y a quelques mois à l'agence de communication OZ media. « *On intervient*

sur tout support, vidéo, print et web. Avec la mairie du Coteau, c'est le premier site d'envergure que nous réalisons pour une collectivité locale », indique son dirigeant Olivier Talon.

Les services numériques de la ville vont continuer d'évoluer. Pour l'urbanisme, depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les autorisations passent par le site et le guichet numérique des autorisations d'urbanisme (GNAU). Dans moins d'une année, on pourra aussi prendre ses rendez-vous en ligne pour une demande de passeport ou de carte d'identité.

UN PAPIER PEINT PERSONNALISÉ

Le Domaine de la Peinture a installé son premier site au Coteau en 2015. Depuis, deux nouvelles adresses ont ouvert à Civens et Andrézieux-Bouthéon. La nouveauté de cette rentrée, c'est la possibilité de personnaliser sur place son papier peint.



LE DOMAINE DE LA PEINTURE. Un lé pour bébé imaginé par Cyril Guyot

En ce moment, Cyril Guyot le dirigeant n'a d'yeux que pour elle. Elle, c'est l'imprimante grand format qu'il vient d'acquérir pour répondre à la demande des clients pour du papier peint décoratif personnalisé. Dans ce secteur, le matériel est unique en France. L'appareil coûte 150 000 euros, il utilise les dernières technologies et des encres écologiques.

Le principe est simple. Vous faites votre choix parmi une banque d'images. Puis l'imprimante se charge de la suite au micron près selon les dimensions indiquées. Plus besoin donc de commander sur catalogue et de payer le surcoût de la livraison, car tout se fait sur place. Chacun peut laisser libre cours à son imagination.

Cyril Guyot a par exemple réalisé un lé unique affichant le poids et le prénom d'un nouveau-né pour décorer sa chambre à l'occasion de sa naissance. Une belle idée cadeau. Vous pouvez aussi fournir une image que vous avez prise. Mais attention, un test sera effectué avant l'impression, car bon nombre de smartphones ne fournissent pas une résolution suffisante. Mieux vaut alors privilégier l'appareil photo.



AJ GROUPE L'EXPÉRIENCE DE L'ASPIRATION CENTRALISÉE



SHOW-ROOM. Toute une gamme d'aspirations centralisées

Ses premiers modèles fabriqués dans les années 1970, Jean-François Abbatangelo, le dirigeant d'AJ Group les expose fièrement dans le show-room qu'il a ouvert boulevard Charles de Gaulle. Juste à côté, dans son atelier de chaudronnerie, on plie, on coupe et on assemble différents modèles. L'entreprise se porte bien. Elle emploie en permanence 4 à 5 personnes et fait travailler trois sous-traitants. AJ Group ne travaille pas directement avec le particulier ou le professionnel, mais par le biais de prescripteurs.

Aujourd'hui, en France, ce système de nettoyage n'est toujours pas rentré dans les habitudes, malgré son côté pratique et ses avantages en matière d'hygiène. Les commerciaux doivent donc aller chercher le client. « Les architectes, les constructeurs, les électriciens ne jouent pas suffisamment le jeu », constate encore le chef d'entreprise. Lequel compare cet investissement à l'automatisation d'un portail. Compter environ 1 500 euros pour une habitation de 100 m².

LE CLUB DE L'AMITIÉ OUVRE SA PORTE



ÉPIPHANIE. Le club de l'Amitié a reçu le maire Sandra Creuzet

Le club de l'Amitié avait proposé au maire au mois de janvier de partager la galette des Rois. Si Sandra Creuzet est repartie avec la fève, cette rencontre a été l'occasion de découvrir le club qui aura 50 ans en 2024. Jeannette Monard, la présidente ainsi que Michel Blettery, le trésorier, étaient bien sûr présents.

Le club de l'Amitié réunit chaque mardi après-midi une vingtaine de retraités pour des parties de cartes, de Scrabble ou de petits chevaux., histoire de rompre la solitude. Les personnes intéressées peuvent venir sur place entre 14h et 17h ou appeler le 04 77 70 18 19



NOCTURNE CYCLISTE AU COTEAU LE 23 JUILLET

Lors de son assemblée générale en janvier dans la nouvelle salle de la Maison des sociétés, le Guidon d'Or Costellois a annoncé qu'il renouait avec une course cycliste au Coteau. L'épreuve aura lieu en nocturne le samedi 23 juillet 2022.



ÉQUIPE. Les couleurs 2022 du GOC

Après avoir disparu du calendrier, il y a une quinzaine d'années, une épreuve cycliste fera son retour cet été dans les rues du Coteau.

C'est ce qu'ont annoncé Jean-Michel Martin, président du GOC 42 et Philippe Cramoisian, adjoint aux sports. On sait déjà que l'arrivée et le départ se situeront avenue de la Libération, à hauteur de la rue Jules Massenet. Le parcours empruntera notamment l'avenue de la République, la rue de la Providence et le quai Pierre Semard, soit une boucle de presque 2 km. Le tracé sera présenté dans quelques semaines. Les

féminines ouvriront l'épreuve FFC à 19h et seront suivies par les masculins vers 20h pour 80 km de course. Le GOC sera épaulé dans l'organisation par le Comité des Fêtes. Jean-Michel Martin, promet un spectacle « très roulant » avec au départ, des juniors, des séniors et des coureurs de 2^e et 3^e catégories.

Philippe Cramoisian a salué l'engagement du Guidon d'Or 42 et celui de son dirigeant dans l'animation du Coteau, mais aussi dans le Comité des présidents de clubs et dans le Forum des associations qui sera reconduit en septembre, un vendredi soir, à la Halle Coubertin.

LE COTEAU, EN ACTION TOUS ENSEMBLE

GROUPE DE LA MAJORITÉ 24 ÉLUS



L'année 2022 verra la refonte de la politique de subventions aux associations.

Le système dont nous avons hérité en 2020 est choquant. Nous avons des associations qui bénéficient d'infrastructures municipales (beaucoup sont à rénover) mais aussi de la prise en charge des fluides (eau, électricité) et enfin d'une subvention. Par an, c'est environ 300 000 euros supportés par la collectivité, soit presque 0,5 % du budget communal. En parallèle, la diminution des dotations de l'État a fait perdre au Coteau en 10 ans 3 M€. À un moment donné, nous n'avons plus les moyens. Les Costellois aux dernières élections ont réclamé quoi ? Une ville plus belle, une ville plus propre, une ville plus sûre. C'est que nous avons commencé à faire.

Lorsque je vois aujourd'hui certaines demandes de subventions nous parvenir en mairie sans réel projet d'investissement pour le dynamisme de notre ville, je dis : il est temps d'engager la réflexion. Depuis un an, ce travail a commencé avec la création du comité des présidents, composé de douze personnalités volontaires. Fini l'inéquité ! Place à la transparence.

Dans le domaine sportif, nous allons développer des contrats d'objectifs. Il est légitime en effet de supporter un club qui prend le pari de mettre en place au Coteau une importante manifestation. Tout comme il est juste d'accompagner une association qui qualifie une équipe dans un championnat national. Ce sera donnant-donnant.

Sandra CREUZET
lecoteauenaction@gmail.com

UNIS POUR LES COSTELLOIS 2020

3 ÉLUS



MÉDIATHÈQUE : TRANSFERT OPAQUE

Le détricotage des services publics communaux ne s'arrête jamais : voilà que notre médiathèque est concernée. Relevant de la « lecture publique » (compétence de Roannais Agglomération), le transfert n'était pas urgent. Alors que ce n'était pas un engagement de campagne de la majorité, c'est entré en vigueur le 1^{er} janvier, sans débat ni explications valables !

Sujet majeur pour notre commune qui a vu une regrettable absence de débats. À plusieurs reprises, nous l'avons demandé, nous avons proposé une commission spécifique, nous avons interpellé en Conseil municipal, mais un refus nous a toujours été opposé. Même les Conseils de Quartier n'ont pas été consultés... Et vous encore moins ! Pourtant, c'était l'occasion de mettre en place une démarche de participation citoyenne auprès de la population : réfléchir à la capacité d'action et d'animation de la médiathèque, renforcer un service public de proximité, envisager son ouverture à l'ensemble de l'agglomération. Aucune garantie n'a été apportée quant à la pérennité de notre médiathèque : gestion RH, accès à la culture, animation de la cité... Cette décision sans vote est un déni démocratique. Soulignons le travail du personnel de la médiathèque qui a su, depuis plusieurs années, étoffer les collections, faire vivre le lieu et assurer sa mission d'éducation populaire. Espérons que cela continue.

J-P Perrin, L. Silvio, D-M Vailhé
www.facebook.com/
unispourlescostellois |
dmvailhe@mairie-lecoteau.fr

LE COTEAU NOUS L'AIMONS AGISSONS !

2 ÉLUS



« Lisez le journal ». C'est la réponse que nous retournons très souvent Mme le Maire aux questions que nous lui posons lors des conseils municipaux sur les projets de chantiers futurs ou sur les actions qu'elle met en œuvre. En effet, nous sommes souvent « en retard d'informations », car Mme le Maire préfère plutôt communiquer en avant-première dans la presse ou dans le bulletin municipal, en ignorant complètement les élus municipaux (y compris ceux de sa majorité !).

Cela évite pour elle une perte de temps et surtout d'éventuels débats. Nous l'avons vécu une fois de plus lors du dernier Conseil municipal durant lequel Mme Le Maire a refusé :

- D'ouvrir le débat sur le potentiel transfert de la médiathèque du Coteau à Roannais agglomération (sujet pourtant sensible et important quand on connaît l'issue du transfert de l'ex piscine du coteau à Roannais Agglo)

- De répondre aux questions sur les possibles aménagements de loisirs dans le quartier des Plaines (ex site de la chapelle)

Sa réponse : « Vous n'avez qu'à lire la presse, car je fais une conférence demain concernant la médiathèque... » ! Ce mépris affiché envers l'ensemble des élus Costellois est condamnable ! Le débat démocratique est un mot qui n'a plus aucun sens aujourd'hui dans son action municipale ! Même ses prédécesseurs, qui n'étaient pourtant pas réputés pour être très ouverts, acceptaient le débat avec les élus d'opposition. En 2022, espérons que Mme le Maire sera plus respectueuse et plus ouverte envers l'ensemble des élus.

Écrivez-nous.
B.Gabert F.Raffin
bgabert@mairie-lecoteau.fr

NAISSANCES

Jules Besson, le 30 novembre 2021

DÉCÈS

Alphonse Charrier, 91 ans, le 22 décembre 2021

Marguerite Jeune vve Argot, 99 ans, le 6 janvier 2022

Christiane Lautrec vve Boulon, 95 ans, le 9 janvier 2022

Paul Merley, 89 ans, le 9 décembre 2021

Henriette Porcelli vve Jacquy, 97 ans, le 24 décembre 2021

Jeannine Quilleret/Perret 83 ans, le 18 décembre 2021

Bernard Rabasse, 86 ans, le 8 janvier 2022

Roger Talon, 80 ans, le 1^{er} janvier 2022

NÉCROLOGIE

C'est avec une profonde tristesse que beaucoup de Costellois ont appris le décès soudain le 16 janvier de Daniel Lamétery.

Daniel avait 66 ans. Après une carrière dans le transport, il s'était engagé dans la vie associative costelloise en 2016. Il était devenu alors le président de la société interclasses qui accompagnait la fête des classes, interrompue depuis la crise sanitaire.

Le maire au nom de la municipalité a adressé ses sincères condoléances à ses enfants, à ses amis et voisins du quartier des Plaines, ainsi qu'aux bénévoles qui ont participé à la vie de la commune à ses côtés.



DANIEL LAMETERY



CENTENAIRE



Marcelle Dumas a eu 100 ans le 7 janvier dernier. À cette occasion, Sandra Creuzet, maire, accompagnée d'une voisine, Françoise Ducray est venue souhaiter une bon anniversaire à cette nouvelle centenaire costelloise.

Marcelle est née à Bully en 1922. Pendant toute sa vie, elle a exercé le métier d'employée de bureau et a terminé sa carrière au Coteau dans une entreprise d'électricité. Venue s'installer au centre-ville en 1964, elle a un fils, deux arrière-petites-filles et un arrière-arrière-petit-fils.

Encore très alerte, elle s'occupe de son logement seule et sort au moins une fois par jour. « *Marcelle ne dit jamais un mot plus haut que l'autre* », reconnaît sa nièce avec admiration.

Sa paire de lunettes a bien dix ans, mais qu'importe, sa vue n'a pas changé et lui permet de faire encore les jeux du journal et de lire *Les échos du Coteau*. Et si vous entamez la conversation sur le sport, Marcelle vous rappelle que Roger, son mari, a été un dirigeant de football très investi ayant accompagné les débuts du professionnel roannais Jean-Marc Ferreri.

DANS LE RÉTRO

RETOUR SUR LES ANIMATIONS DE NOËL

Nous vous proposons de revivre en images les festivités de Noël qui ont suivi en décembre la fête des lumières. Dans les jours qui ont précédé le 25 décembre, la Ville a proposé plusieurs animations. La vedette, évidemment, fut le père Noël apparu à plusieurs reprises sur le marché du square Fernier.

La bonne surprise fut aussi l'engouement des Costellois venus découvrir à la salle de l'Orangerie le village provençal réalisé par Pierre-Olivier un Costellois passionné. En trois après-midis, plus de 300 visiteurs l'ont visité.

En ce mois de février, Noël pourrait déjà paraître bien loin, mais tant que ça puisque les élus et les services de la Ville réfléchissent déjà à la fin d'année 2022 afin de pour vous proposer des décors et des animations encore plus forts.



Photo : M.B.



COMMUNIQUEZ DANS LES ÉCHOS DU COTEAU



PREMIER MENSUEL d'information costellois

DISTRIBUTION dans toutes les boîtes aux lettres du Coteau

INSERTION PUBLICITAIRE à partir de 100 €



roannais ABGLOMERATION

cliink

Triez le verre et gagnez des bons d'achat près de chez vous !

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION CLIINK® ou demandez une **carte Cliiink®** sur aggloroanne.fr

Rendez-vous **300** dans l'un des Points d'Apport Volontaire

cliink.com



CROIX BLANCHE RECRUTE SECOURISTES

En ce début d'année 2022, la Croix-Blanche du Roannais ouvre un nouveau front : celui du recrutement et de la formation de secouristes. C'est le message de son président Tomy Drescher à la tête de l'antenne roannaise installée au Coteau.



Photo : Croix-Blanche du Roannais



Tomy, comment votre association traverse-t-elle la crise sanitaire ?

L'année dernière a commencé comme 2020 avec l'épidémie de Covid. Pour nous c'est une perte de recettes à cause des manifestations annulées. En revanche, l'acquisition du nouvel agrément de soutien aux populations, nous a permis d'être aux côtés des pouvoirs publics sur le centre de vaccination de Saint-Etienne et dans les collèges pour réaliser des tests de dépistage.

De quelle équipe disposez-vous ?

Notre effectif de secouristes se maintient. Nous sommes actuellement 26 et nous recrutons de nouveaux jeunes.

Quel profil faut-il avoir pour devenir secouristes ?

Venir à la Croix-Blanche, c'est d'abord une aventure humaine. Le critère d'âge n'existe pas même si nous communiquons beaucoup à travers les réseaux sociaux pour toucher les jeunes. Il faut être motivé, avoir envie d'aider les autres et être disponible les week-end. Nous démarrons en ce moment des formations afin d'être plus nombreux et répondre à de nouvelles missions.

Par exemple ?

Nous pouvons être amenés à intervenir sur l'autoroute lorsque des automobilistes se retrouvent bloqués par la neige. Nous sommes aussi en capacité de monter un centre d'hébergement d'urgence

dans un gymnase ou une salle municipale si un incendie se déclarait dans un immeuble. On travaille sur un projet de partenariat en ce sens avec la Ville du Coteau.

Un dernier mot ?

Rejoignez-vous. Nous avons besoin de nous renforcer. On est une équipe sympa, soudée, multigénérationnelle. C'est une aventure extrêmement enrichissante.

ÉCHO +

Pour participer à la formation aux premiers secours (PSE1), appeler le 06 08 62 40 75 – Facebook : Secouristes Croix Blanche du Roannais